

Table des matières

| | |
|--|----|
| Introduction | 7 |
| VIII - La participation politique : les rites civiques¹ | 12 |
| 1. La signification des actions politiques des gouvernés | 13 |
| 1.1. <i>L'énigme de la participation politique</i> | 13 |
| 1.2. <i>La participation définie comme rite civique</i> | 20 |
| 2. Les facteurs de la participation politique | 27 |
| 2.1. <i>Les déterminants sociaux</i> | 27 |
| 2.2. <i>Les facteurs idéologiques et politiques</i> | 34 |
| 3. La participation politique en crise ? | 41 |
| 3.1. <i>Les facteurs de développement de l'abstentionnisme électoral</i> | 42 |
| 3.2. <i>Les facteurs de mutation du militantisme</i> | 46 |
| IX - Les médiations politiques : les organisations partisans | 54 |
| 1. Les critères d'identification des partis | 55 |
| 2. Les processus de formation des partis | 56 |
| 2.1. <i>Partis d'origine électorale et parlementaire</i> <i>et partis d'origine extra-parlementaire</i> | 57 |
| 2.2. <i>L'expérience historique de la France</i> | 59 |
| 2.3. <i>L'expérience historique des États-Unis</i> | 62 |
| 2.4. <i>L'expérience historique de la Grande-Bretagne</i> | 64 |
| 3. Les types de partis | 68 |
| 3.1. <i>L'entreprise politique de la démocratie plébiscitaire</i> | 68 |
| 3.2. <i>Partis de cadres et partis de masses</i> | 71 |
| 3.3. <i>Le Parti d'avant-garde</i> | 74 |
| 3.4. <i>Partis d'électeurs, partis de notables et partis de militants</i> | 75 |
| 3.5. <i>Évolutions en cours</i> | 78 |
| 4. Les fonctions des partis | 81 |
| 4.1. <i>Les partis face aux exigences fonctionnelles du système politique</i> | 81 |
| 4.2. <i>Les fonctions latentes des machines partisans américaines</i> | 86 |
| X - La domination politique : l'autorité légitime | 88 |
| 1. Domination, autorité, légitimité | 89 |

1. Pour les chapitres I à VII cf. *Sociologie du Politique* tome 1.

| | |
|--|-----|
| 2. Les types de domination politique légitime | 92 |
| 2.1. <i>La domination légale - rationnelle</i> | 93 |
| 2.2. <i>La domination traditionnelle</i> | 96 |
| 2.3. <i>La domination charismatique</i> | 100 |
| XI - La domination politique : la classe dirigeante | 106 |
| 1. La structure du pouvoir : des théories concurrentes | 107 |
| 1.1. <i>La "classe dominante"</i> | 109 |
| 1.2. <i>"L'élite du pouvoir"</i> | 110 |
| 1.3. <i>La polyarchie</i> | 112 |
| 2. L'intégration du personnel politique français | 115 |
| 2.1. <i>La professionnalisation du personnel politique</i> | 115 |
| 2.2. <i>L'interpénétration des catégories dirigeantes</i> | 122 |
| XII - La domination politique : le pouvoir régulateur | 125 |
| 1. Théories de la décision | 126 |
| 1.1. <i>Le modèle rationnel et ses limites</i> | 126 |
| 1.2. <i>Le modèle organisationnel</i> | 127 |
| 2. Anatomie des processus décisionnels | 129 |
| 3. Dynamique de la régulation | 135 |
| 3.1. <i>Le modèle systémique</i> | 136 |
| 3.2. <i>Le cas de Mai 1968</i> | 140 |
| Bibliographie | 144 |
| Annexe | 160 |

*A nos étudiant(e) s, qui auront
à inventer le politique des années deux mille.*

Introduction

“Il faut une science politique nouvelle à un monde tout nouveau”.

Jamais, sans doute, la prescription que s'était assignée Alexis de Tocqueville en inaugurant par son analyse *De la Démocratie en Amérique* (1968) la politologie moderne n'aura paru si pertinente et si opportune : au regard des mouvements historiques en cours qui bouleversent, en même temps que les réalités politiques contemporaines les plus familières, nombre de leurs schèmes explicatifs éprouvés, l'exigence d'innovation qu'il posait en principe fondateur du projet d'une connaissance scientifique du politique impose, aujourd'hui plus encore qu'hier, l'évidence de son urgence.

Pas plus que les précédentes, cette troisième édition revue et augmentée de *Sociologie du Politique* ne saurait évidemment prétendre satisfaire à une telle exigence; du moins celle-ci peut-elle l'inspirer. Car cet ouvrage est né de l'expérience, fondée sur la pratique conjointe de la recherche et de l'enseignement, que toute analyse des phénomènes politiques à visée scientifique doit en permanence affronter et relever le défi d'actualisation de ses savoirs et de leurs instruments que lui commande la nature même de son objet, phénomène social et historique.

Défi redoublé, en l'occurrence, par l'exigence plus impérieuse d'apporter une réponse adéquate à une demande sociale constamment renouvelée : celle d'étudiants, déjà spécialisés ou en voie de professionnalisation dans l'étude des phénomènes politiques, pour lesquels cet ouvrage a d'abord été conçu. Mais aussi, celle d'observateurs ou acteurs de la vie politique, qui cherchent à appréhender cet univers qui leur semble de plus en plus complexe, à partir des savoirs positifs des sciences sociales, sous l'éclairage d'une analyse compréhensive et synthétique.

Ce n'est donc ni un traité de science politique (comme ceux de Greenstein et Polsby, 1975 ou Grawitz et Leca, 1985, conçus par et pour des spécialistes de la discipline), ni tout à fait un manuel de formation politologique (comme ceux de Braud, 1994, Colas, 1994 ou Lagroye, 1997), puisqu'il ne vise ni la confrontation spéculative de ses recherches de pointe, ni la recension systématique de ses connaissances de base ; mais plutôt un "guide-itinéraire" des principaux territoires du politique aujourd'hui ouverts à l'investigation scientifique. Une formule qui implique le choix, à la fois d'une méthode, d'une problématique et d'un plan d'exploration : ce sont ces options qui identifient la *sociologie du politique* ici proposée.

La première est corrélative au seul postulat fondamental sur lequel repose cette approche et qui est explicité d'emblée (chapitre I : l'objet) : le politique n'est ni une essence, ni une apparence mais une propriété caractéristique et un produit spécifique de la vie humaine en société. Et comme tel, il peut et il doit être appréhendé par la méthode d'analyse scientifique des faits sociaux (chapitre II : la méthode). Cette option méthodologique initiale en implique une autre : le champ politique qui s'offre ainsi à l'étude positive du sociologue n'a d'autres frontières que celles que lui assigne l'organisation de la vie collective des groupes humains qui le déterminent. La démarche analytique qui s'impose en conséquence doit être la plus largement comparative, dans l'espace comme dans le temps, pour tendre à être la plus compréhensive possible. C'est pourquoi l'analyse sociologique du politique est inséparable de la perspective anthropologique, autant que de l'éclairage historique qui la sous-tendent ici. Cette ouverture ou extension anthropologique des territoires d'investigation classiques de la politologie conduira à confronter, chaque fois que possible, les formes du politique dans les sociétés de la tradition à ses expressions contemporaines dans les sociétés de la modernité. Et pour appréhender ces dernières, elle conduira aussi à mobiliser des résultats d'enquêtes sociologiques, publiés ou inédits, donnant à voir l'enracinement social des phénomènes politiques. Autre implication d'une telle méthode d'appréhension du politique : dès lors qu'on admet qu'il est enraciné au cœur des phénomènes constitutifs de toute société humaine, on ne peut le mettre à jour sans prendre en compte et mettre en relation, d'une part, les mécanismes de son intégration à la personnalité de chaque acteur social et d'autre part,

les processus de son articulation à la dynamique du groupe dont il participe. On a donc pris ici le parti de progresser par étapes dans l'observation des phénomènes politiques, depuis le niveau élémentaire ou micro-sociologique des acteurs socialisés et politisés jusqu'au niveau macro-sociologique des collectivités globales organisées et régulées politiquement, tout en soulignant les interactions constantes entre ces deux niveaux de la réalité sociale et politique.

On le voit, le choix d'une méthode d'approche et d'une démarche d'investigation pour appréhender le politique renvoie aussi à la détermination d'un projet explicatif pour en ordonner les multiples dimensions et en déchiffrer les significations plurielles dans l'univers social. Les hypothèses qui fondent et structurent ce projet s'inscrivent dans le cadre d'une problématique que traduit explicitement le plan de l'ouvrage.

L'axe autour duquel s'ordonnent l'une et l'autre est dicté par le postulat initial identifiant le politique comme un effet, mais aussi un facteur constitutif de la vie des collectivités humaines : l'élucidation de ce rapport entre politique et société.

Produit de celle-ci, celui-là lui impose en retour, par le moyen spécifique du pouvoir qu'il contrôle, sa domination. Dans cette relation d'apparence paradoxale réside la clé de l'explication du politique. Et elle n'est intelligible que si l'on parvient à mettre en évidence, dans toute leur complexité, les interactions entre les deux termes du couple politique/société en les analysant dans les deux sens : il faut en effet, d'une part, saisir comment le politique est produit, donc déterminé par la société et d'autre part, comprendre de quelle façon et dans quelle mesure il domine, donc détermine à son tour, la vie de celle-ci. Double questionnement, ou plutôt interrogation en deux temps sur les deux dimensions explicatives d'un "phénomène social total" qui commande le plan de son analyse : on s'intéressera d'abord aux éléments fondamentaux de la vie de toute société qui, sans présenter de caractères politiques manifestes, ont cependant des implications politiques décisives parce qu'ils conditionnent les processus de production sociale du politique; puis on focalisera progressivement l'étude sur des faits sociaux possédant une densité et une visibilité politiques de plus en plus fortes, pour parvenir à éclairer le cœur même des processus de domination et de régulation politique de la société.

L'analyse des déterminations du politique constitue donc la première

étape de notre itinéraire d'exploration : elle vise à montrer comment, dans les sociétés de la tradition ou dans celles de la modernité, des facteurs matériels (chapitre III : les structures sociales) et idéels (chapitre IV : les codes culturels) d'organisation de la vie collective, eux-mêmes façonnés par l'expérience et la mémoire historiques du groupe (chapitre V : les dynamiques historiques) se combinent pour donner forme et sens à une structure de pouvoir, à un système politique qui traduit l'ordre conflictuel régissant chaque collectivité.

Deuxième étape : l'analyse des mécanismes qui assurent l'articulation entre une société et le système de régulation politique dont elle se dote pour se maintenir et se reproduire ; mécanismes qui commandent donc le mode d'organisation et de fonctionnement de celui-ci. Sous des formes de plus en plus complexes et différenciées dans les collectivités de la modernité, ils opèrent selon trois modalités essentielles, correspondant à trois niveaux d'articulation stratégiques entre société et système politique. D'abord, la structuration d'identités et de solidarités politiques qui transforment les agents sociaux en acteurs politiques par le biais d'une véritable intégration personnelle du politique, assurée d'abord par l'apprentissage de ses "règles du jeu" collectives (chapitre VI : les apprentissages), et ensuite par l'élaboration d'orientations individuelles commandant les perceptions et les comportements à son égard (chapitre VII : les attitudes). Puis, l'engagement dans des conduites de participation à la vie politique, que les systèmes démocratiques ont codifiées sous forme de "rites civiques" de communication entre gouvernés et gouvernants et qui mobilisent très inégalement les citoyens (chapitre VIII : la participation politique). Enfin, l'organisation de structures de médiation politique spécialisées - groupements et mouvements partisans - destinées à encadrer et à relayer la mobilisation et la participation des acteurs politiques (chapitre IX : les médiations politiques).

La troisième et dernière étape de l'exploration conduit au cœur de tout système politique, dans l'espace du pouvoir et vise à dévoiler les logiques sociales fondamentales qui structurent cet espace, afin d'éclairer les processus de domination du politique sur la société que met en œuvre le pouvoir.

Ce qui renvoie à une triple interrogation :

- Sur les assises d’une telle domination : disposant et usant éventuellement de la force pour contraindre les gouvernés à la soumission, les gouvernants n’en sont pas moins dépendants du consentement de ceux-ci à l’obéissance, consentement qui fonde la légitimité de l’autorité politique et la distingue de la puissance coercitive (chapitre X : l’autorité légitime).
- Sur la structure de la domination ainsi établie : investie de l’autorité légitime ou seulement assurée de son contrôle effectif, une “élite du pouvoir” s’impose toujours et partout, consacrant en même temps qu’un rapport de forces politiques, un ordre de domination social qui en livre la clé (chapitre XI : la classe dirigeante).
- Sur les modalités et les finalités de l’exercice du pouvoir politique par ses détenteurs : ni simple imposition de l’hégémonie d’un groupe, ni pure application de la volonté d’une communauté, la domination du politique sur la société ne prend sens qu’à la lumière de la fonction de régulation sociale globale qu’il tend à y assurer, en mettant en œuvre des processus de décision et d’interactions destinés à permettre à toute collectivité de vivre avec ses tensions et ses conflits; fonction qui fait du politique un opérateur - clé de la dialectique de l’ordre et du désordre caractéristique de l’univers humain (chapitre XII : le pouvoir régulateur).